

Le Tract



Le 7 mars 2019

Urgence absolue : toutes et tous sur le pont

Depuis le début du mois de janvier 2019, plusieurs dizaines d'actions se sont déroulées sur le territoire, à l'initiative des sections locales. Cette option de laisser l'opportunité et le choix des moyens d'action aux sections est partagée par l'intersyndicale nationale.

Aujourd'hui, il est urgent d'élargir et de faire monter le rapport de forces en privilégiant une stratégie « DGFIP » qui porte également la défense du statut et des droits et garanties des fonctionnaires. Cette stratégie, partagée par l'intersyndicale nationale DGFIP, permet également d'éviter de dépendre des éventuelles journées de type « 24 heures sèches » aux niveaux « interpro » et « Fonction publique ».

L'heure est grave, très grave !! Solidaires Finances Publiques sonne l'alerte.

Plusieurs informations sont « tombées » pendant cette période, qui concernent tant la DGFIP (avec la « géographie revisitée ») que la Fonction publique (avec le projet de loi de réforme de la Fonction publique). Elles confirment ce que nous avons déjà analysé et les alertes régulières que nous formulons depuis l'été dernier, notamment dans le cadre des actions à Bercy et à la Cour des comptes mais aussi de notre publication du rapport Cap22.

Disons-le solennellement, les prochains jours seront déterminants : face aux enjeux et aux attaques sans précédents contre la DGFIP et les personnels, la nécessité d'amplifier le rapport de forces s'impose, dans la durée, sous diverses formes, pour stopper les projets du gouvernement. C'est possible si nous nous y mettons tous et toutes !

Le cadre d'action que nous portons en intersyndicale se décline sous une forme reconductible ponctuée de plusieurs journées de grève et de manifestations. Chaque jour, chaque moment, chaque opportunité (visite de responsables administratifs ou politiques, réunions départementales) doit être saisi pour nous montrer, nous faire entendre (distribution de tracts, conférences de presse, limitation du temps de travail sur la journée, blocages, grèves ponctuelles, occupations de locaux, y compris nocturnes).

Pour permettre à tous les agent.es de s'approprier et de montrer leur soutien au mouvement que nous avons lancé, l'intersyndicale propose un « totem ». Il est décliné sur plusieurs supports et au travers d'un visuel (le drapeau pirate), d'une couleur (le noir), de divers slogans.

La période qui court du 1er au 28 mars sera ponctuée par :

- **une journée nationale de grève « DGFIP » le 14 mars**, avec des blocages de sites partout où c'est possible. Une manifestation des Hauts-de-France et des départements voisins aura lieu à Tourcoing, ville de Darma-nain.
- **un appel à la grève le 19 mars** dans le cadre de la mobilisation public/privé de ce jour. Cette journée fait le lien avec la deuxième journée nationale DGFIP. Nous pouvons nous distinguer en prévoyant des initiatives DGFIP en amont ou en aval des rassemblements et/ou manifestations sur lesquels nous devons essayer d'apparaître singulièrement (cortège DGFIP par exemple).
- **une journée de grève DGFIP le 28 mars**, veille de la tenue d'un CTR.

Durant cette période et après : des AG combatives, des actions et interpellations des élus et de la presse.

Le Tract



La gravité de la situation actuelle peut se résumer ainsi :

- la plupart des agent.es sera concernée par les restructurations en interne voire en externe ;
- un grand nombre d'agent.es travailleront plus loin de chez eux, voire pour certain.es, ne travailleront plus à la DGFIP. Les restructurations de la DGFIP et les projets « Fonction publique » imposeront une mobilité subie, voire un plan social : un grand nombre d'agent.es changera donc de métier, de résidence, peut-être d'administration ;
- nombreux seront celles et ceux qui ne pourront bénéficier d'un avancement de carrière en raison de l'absence de plan de qualification ;
- nombreux sont celles et ceux qui travailleront aux côtés de contractuel.les dont les droits et garanties seront différents, ce qui introduira leur alignement par le bas ;
- aucun.e agent.e n'échappera à une accentuation de la pression salariale ni aux projets « Fonction publique » (individualisation de la gestion notamment...) ;
- aucun.e agent.e n'échappera à la future réforme des retraites ;
- aucun.e agent.e n'échappera à la perte des valeurs et du sens du service public.

SIP, SPF, Cadastre, SPL, Direction... TOUS LES SERVICES MENACÉS !

SIP : affirmant le 27 février que 3 000 agents travaillent sur la Taxe d'habitation, le ministre Darmanin prévoit de supprimer 3 000 emplois. Le prélèvement à la source et la suppression de la TH mettent clairement en péril les SIP.

Cadastre : le transfert vers l'IGN est aujourd'hui sur les rails.

SPL : la création d'agences comptables va finir de mettre à mal la GP, et le principe de séparation entre ordonnateur et comptable, sans aucun intérêt financier pour la collectivité locale.

Recouvrement : les pouvoirs publics portent bel et bien l'idée d'une agence unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales hors du périmètre de la DGFIP.

Contrôle fiscal : l'intelligence artificielle est utilisée pour déshabiller les services de base.

Direction : de plus en plus de services vont être régionalisés et les petites directions sont poussées à fusionner (Landes et Lot et Garonne par exemple)

UN VOLUME DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS JAMAIS ATTEINT

50 000 emplois supprimés dans la fonction publique d'ici 3 ans. Les projections envisagées pour la DGFIP donnent le tournis : 10 000, 15 000 voire 30 000 suppressions !

RÈGLES BAFOUÉES

Après la départementalisation des mutations permettant aux directeurs locaux d'invoquer la nécessité de service, apparaissent dorénavant des détachements d'office dans le cadre des restructurations : suivre toute mission transférée, y compris à l'extérieur de la DGFIP, sera-t-elle bientôt la règle pour tous ?

Ce qui nous attend, c'est une destruction de nos missions, un « déménagement du territoire » et une administration éloignée de ses usagers. Pour les personnels, une dégradation des conditions de travail et une gestion RH de plus en plus fondée sur l'arbitraire avec la fin de nombreuses garanties. La DGFIP doit signer fin mars son contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, ce qui signifie qu'il n'y aura plus de marges de manœuvre après pour négocier. Donc...

HMI le 11 mars à 10h à Dax, à 14h30 à Morcenx

HMI le 12 mars à 10h à Mont de Marsan, à 14h à Dulamon